

DÉCISIONS de la 1^{re} Assemblée de l'unité de négociation
du Centre académique Fournier
tenue le lundi 26 juin 2017 à 14 h

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption d'un procès-verbal
- 3- Nomination des personnes déléguées et des représentants aux comités
- 4- Demande patronale d'entente particulière pour l'année 2017-2018
- 5- Sujets divers
 - Informations sur les paies

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

01.02 Que le procès-verbal de la 1^{re} Assemblée d'unité de négociation du Centre Académique Fournier, tenue le 19 avril 2016, soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 30 juin 2017, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

NOMINATION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES ET DES REPRÉSENTANTS AUX COMITÉS

01.03 Que Line Lafond soit élue à titre de représentante du primaire au Comité de perfectionnement.

01.04 Que Stéphanie Taché soit élue à titre de représentante du secondaire au Comité de perfectionnement.

DEMANDE PATRONALE D'ENTENTE PARTICULIÈRE POUR L'ANNÉE 2017-2018

01.05 Que l'Assemblée d'unité de négociation du Centre Académique Fournier accepte la proposition patronale d'entente de dérogation à la convention collective pour l'ajout d'un 13^e élève pour l'année 2017-2018 comme présenté aux annexes du document AGF.1617.002.

